

## **PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 04/04/23**

\*\*\*\*\*

Le Comité Syndical du SIVOM Rive Gauche du Cher s'est réuni le mardi 4 avril 2023 à 18h00 au 4 rue du Moulin de Lyon, Huriel, siège du SIVOM Rive Gauche du Cher.

25 délégués étaient présents.

**PRESENTS** : M LAFAYE Eric, M AUFAURE Gilles, M CHEMINET Jean Louis, M LAFAYE David, M GIBERT Dominique, M THOMAS Lionnel, Mme BRUN Bernadette, M LAURENT Serge, M PENAUD Jean Pierre, Mme GRIDAINE Patricia, Mme DESAGES Hélène, M DUFOUR Serge, M GUILLEMIN Steven, Mme DUCHIER Catherine, M GRENOUILLOUX Michel, M ANDRE Bruno, M CROISSY Alain, M RAFFINAT Pascal, M GOSTIAU Gilles, M GUERIN Jean Pierre, M GENESTE Jean Pierre, M OSTERTAG Stéphane, M MARAIS Eric, Mme GERINIER Joële, M PEPIN Jean.

Assistaient également à cette réunion : Monsieur Olivier JULIEN Directeur du SIVOM, Monsieur BOCHET François chef d'exploitation, Madame ALEONARD Sonia responsable administrative.

Madame LAMOTTE Sophie, comptable publique de la Trésorerie d'Huriel, était excusée, ainsi que M TRAYSSAC Alain, Mme VACHON Fanny, M NOUHANT Francis.

Monsieur Bruno André est nommé secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

### **ORDRE DU JOUR** :

- 1) Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 28/03/2023 ;
- 2) Approbation des comptes de gestion 2022 : Eau, SPANC, annexe incendie et annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble ;
- 3) Approbation des comptes administratifs 2022 : Eau, SPANC, annexe incendie et annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble ;
- 4) Affectation des résultats de l'exercice 2022 : Eau, SPANC, annexe incendie et annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble ;
- 5) Vote des budgets 2023 EAU, SPANC, annexe incendie et annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble, Budget principal M57
- 6) Subvention au Comité d'œuvre social ;
- 7) Validation des règles d'astreintes d'encadrement et de décision
- 8) Questions diverses.

Monsieur Serge LAURENT, Président du SIVOM Rive Gauche du Cher a souhaité la bienvenue aux délégués présents. Monsieur le Président constate que le quorum est atteint avec 25 délégués présents.

Monsieur Serge LAURENT, Président du SIVOM Rive Gauche du Cher fait l'appel des délégués des 14 communes (communauté de communes d'Huriel), d'Audes (communauté de communes du Val de Cher) et des 7 communes de la communauté d'Agglomération Montluçonnaise formant les 22 communes du syndicat.

### **1 – Approbation du compte-rendu du 28/03/23 :**

Monsieur le Président demande si le compte-rendu du 28/03/23 a bien été reçu par tous. Le comité syndical confirme la bonne réception.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité par le comité syndical, **25 voix pour**.

### **2 – Approbation des comptes de gestion :**

#### Approbation du compte de gestion de l'eau :

Monsieur Serge LAURENT précise au Comité Syndical que Madame LAMOTTE, trésorière auprès du SIVOM, a préalablement attesté de la conformité du compte administratif avec le compte de gestion.

IL sera ensuite exposé les détails de ces comptes afin de permettre un vote avisé de l'assemblée.

Le comité syndical, à l'unanimité, **25 voix pour**, approuve le compte de gestion pour le Budget EAU.

#### Approbation du compte de gestion de SPANC :

Monsieur Serge LAURENT précise au Comité Syndical que Madame LAMOTTE, trésorière auprès du SIVOM, a préalablement attesté de la conformité du compte administratif avec le compte de gestion.

IL sera ensuite exposé les détails de ces comptes afin de permettre un vote avisé de l'assemblée.

Le comité syndical, à l'unanimité, **25 voix pour**, approuve le compte de gestion pour le Budget SPANC.

#### Approbation du compte de gestion INCENDIE :

Monsieur Serge LAURENT précise au Comité Syndical que Madame LAMOTTE, trésorière auprès du SIVOM, a préalablement attesté de la conformité du compte administratif avec le compte de gestion.

IL sera ensuite exposé les détails de ces comptes afin de permettre un vote avisé de l'assemblée.

Le comité syndical, à l'unanimité, **25 voix pour**, approuve le compte de gestion pour le Budget INCENDIE.

Approbation du compte de gestion, annexe assainissement collectif (dans le cadre d'une vente d'immeuble)

Monsieur Serge LAURENT précise au Comité Syndical que Madame LAMOTTE, trésorière auprès du SIVOM, a préalablement attesté de la conformité du compte administratif avec le compte de gestion.

IL sera ensuite exposé les détails de ces comptes afin de permettre un vote avisé de l'assemblée.

Le comité syndical, à l'unanimité, **25 voix pour**, approuve le compte de gestion pour le Budget assainissement collectif (dans le cadre d'une vente d'immeuble).

**3 – Approbation des comptes administratifs**

Le Président, Serge LAURENT se retire de la salle pour le vote des comptes administratifs. Les votes sont présidés par le doyen de l'assemblée, Monsieur Serge DUFOUR ;

Approbation du compte administratif pour le BUDGET EAU :

Le Président s'appuie sur les détails de documents émis en séance concernant le compte administratif et sur un document délivré à l'ensemble des délégués et comprenant une synthèse et des commentaires. Monsieur Serge DUFOUR, fait procéder au vote.

	<b>Exploitation</b>	<b>Investissement</b>
Dépense	3 693 567,00€	1 447 797,54€
Recette	4 000 458,00€	2 598 540,97€

Le comité syndical, à l'unanimité, **25 voix pour**, approuve le compte administratif pour le BUDGET EAU.

Approbation du compte administratif pour le BUDGET SPANC :

Le Président s'appuie sur les détails de documents émis en séance concernant le compte administratif et sur un document délivré à l'ensemble des délégués et comprenant une synthèse et des commentaires. Monsieur Serge DUFOUR, fait procéder au vote.

	<b>Exploitation</b>	<b>Investissement</b>
Dépense	74 335,51€	20 654,90€
Recette	78 283,94€	25 341,25€

Le comité syndical, à l'unanimité, **25 voix pour**, approuve le compte administratif pour le BUDGET SPANC.